



mairie de
Sury Le Comtal
Place de l'Hotel de Ville
42280 Sury le Comtal
04 77 50 52 50 • 04 77 30 60 81
@ville-surylecomtal.fr

PLAN DE ZONAGE

Sury-le-Comtal

PLU
plan local
d'urbanisme

André Coignet

architecte dpig urbaniste satg
25, avenue paul doumer
42380 Saint Bonnet Le Chateau
04 77 50 11 55 • 06 07 87 36 23
@coignet.a@orange.fr

La Commune

01 modification

01 révision

03-01

échelle: 1/8 000

projet arrêté le 3 Juillet 2013
projet approuvé le 5 Mars 2014



LEGENDE PLU

ZONES URBAINES		ZONES URBAINES
Us	Espace urbain central	Zone Bourg centre Arien
Ub	Espace urbain d'extension dense	Zones d'extension du centre bourg
Uba	Espace urbain d'extension dense à faible en dehors d'un aménagement global (type extention d'aménagement)	Zone urbaine comprenant services et collectifs
Ubc	Espace urbain d'extension à vocation commerciale	
Uca	Espace urbain d'extension	Zone urbaine à vocation résidentielle
Ucb	Espace urbain d'extension	
Up	Équipements communaux à prévoir	
Ufa	Espace urbain réservé aux activités économiques	Zones d'activités artisanales
Ufb	Espace d'activités à dominante industrielle et artisanale (zone d'activités des plaines)	
Ufd	Espace d'activités à dominante logistique (zone d'activités des plaines)	
Uft	Espace d'activités à dominante tertiaire (zone d'activités des plaines)	
Ufc	Limite de la zone urbaine	Zone urbaine comprenant bâti activité existant

ZONES À URBANISER		ZONES D'URBANISATION FUTURE
AU	Zone à urbaniser après modification ou révision du PLU	Zones d'extension du centre bourg
AUF	Zone à urbaniser sous conditions (zone d'activité)	
AUi	Zone dédiée aux activités de loisirs en zone inondable	

ZONES AGRICOLES		ZONES AGRICOLES
A	Zone agricole	Zones réservées aux activités de loisirs
Ab	Zone agricole à maintien d'habitat tiers	
Ap	Zone agricole à maintien du paysage	

ZONES NATURELLES		ZONES NATURELLES
N	Zone naturelle et forestière	Zones réservées aux activités de loisirs
Np	Zone naturelle patrimoniale	
Nb	Zone naturelle maintien de l'habitat existant	
Nba	Zone naturelle maintien de l'habitat existant, non équipée	
Ni	Zone naturelle à vocation loisir	
Nr	Zone richesses naturelles (carrières d'argile...)	
Nre	Zone naturelle pour enfouissement (argile...)	
Nvg	Site d'accueil des gens du voyage	

- Emplacements Réserveés
- Réciprocité 100m à partir des bâtiments Non Agricoles
- Réciprocité 100m à partir des bâtiments Agricoles
- Élément identifié au titre de l'article L123.1.5/7 code de l'urbanisme
- Début de la limitation des accès sur Voie
- Marges de recullement Retrait par rapport à l'axe de la voie
- Portes d'agriculture au titre du Code de la route
- Portes d'urbanisation expression du choix communal

LIMITES DES ZONES

LIMITE DE LA COMMUNE

